



ESO inf 2-1

Cérémonie de promotion à la Basilique
Notre-Dame de l'Assomption à Neuchâtel

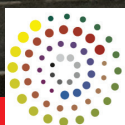
pages 20-21

Édition complète disponible uniquement en version
papier à commander par e-mail: info@revue-nam.ch

ou souscrivez un abonnement annuel pour CHF 47.- par
e-mail ou via le formulaire sur notre site internet (lien
actif ci-après): <https://revue-nam.ch/abonnement.html>

Le tableau des chefs Qui commande quoi en 2026

pages 15-18



La sécurité...
...avant la politique
financière

7



Les grands rapports
A Thoune avec
la FOAP bl/art

10



La pagina italiana
Rapporto della
div territoriale 3

29

«Notre armée de milice»

Case postale, 1401 Yverdon-les-Bains

Tél. 024 426 09 39, courriel: namjhs@bluemail.ch

N° TVA: CHE 108 221 284

Délai de la remise des textes et annonces – plan annuel

N° 1-2 février	8 janvier
N° 3-4 avril	2 avril
N° 5-6 juillet	3 juin
N° 7-8 septembre	5 août
N° 9-10 décembre	4 novembre

Contrat annonces - manuscrit

Notre publicité pour soutenir la revue indépendante NAM

Client: _____

Adresse: _____

Localité: _____

Grandeur: _____ Prix par parution: _____

Nombre total de parution(s), valable sur plusieurs années: _____

N° et année(s) de parution(s): *exemples 1-2 -2026 / 3-4 -2026* _____

Tarifs d'insertion, couleurs comprises, TVA en sus:

1/1 page	190 x 258	1 x Fr. 2'500.-
1/2 page	190 x 127	1 x Fr. 1'300.-
1/4 page	90 x 127	1 x Fr. 700.-
1/8 page	90 x 60	1 x Fr. 380.-
1/16 page	90 x 28	1 x Fr. 200.-

Publicité sous texte (réclame): + 25%
Emplacement prescrit: + 20%

Rabais de répétition: 4 x 5% - 6 x 10%

Procédé d'impression: offset, tram 80 lpcm, CTP
Format: 21 x 29,7

Encarts: offre sur demande

Texte à publier: (matériel en annexe)

Date: _____ Signature: _____

**1 page (190 x 258)
1 x en couleur: CHF 2'500.-**

**1 page (190 x 258)
1 x en couleur: CHF 2'500.-**

**1/2 page (190 x 127)
1 x en couleur: CHF 1'300.-**

**1/4 de page (90 x 127)
1 x en couleur: CHF 700.-**

**1/8 de page (90 x 60)
1 x en couleur: CHF 380.-**

**1/16 de page (90 x 28)
1 x en couleur: CHF 200.-**



Sommaire

Photo de première

Le col EMG Frédéric Gendre, cdt ESO 2-1, a procédé à la promotion des nouveaux sergents avec la poignée de main caractéristique à chacun et chacune d'entre eux.

A Berne 4
Elections aux chambres fédérales.

Nam-ASM 5
A partir de 2026, l'ASM collabore activement avec **Nam**.

Or donc... 6
Il fait froid, en ce début d'année tragique.

Concours d'armée 2025 9
320 militaires à l'Hongrin.

Dernier salut 12
Prise de congé d'of, sof sup au Palais de Rumine à Lausanne.

Promotions 13
ESCA: remise des diplômes et de promotions sous-officiers de carrière à Hérisau.

Nominations 14
Officiers généraux nommés à de nouvelles fonctions.

Insignes et grades 18
Tous les insignes et grades de l'armée.

Nominations 21
Officiers généraux nommés à de nouvelles fonctions.

Le sous-officier 31
Avec les sections de Genève, de Sion, Yverdon-les-Bains et de Lausanne.

Nam
SUR INTERNET
www.revue-nam.ch

La reproduction partielle ou complète des articles est autorisée avec la mention: Extrait du mensuel «**Nam** - Notre armée de milice», Yverdon. (exemplaires justificatifs désirés.)

Tirage contrôlé FRP: 3626 exemplaires adressés personnellement.
Tirage imprimé: 4000 exemplaires avec la propagande.



Member of the
European Military
Press Association
(EMPA)

Un emprunt de défense nationale pour moderniser notre armée

La guerre est revenue aux portes de l'Europe. Partout, autour de nous, on réarme. Massivement. Sauf en Suisse. Dormant toujours du sommeil du juste, le Parlement fédéral, ignorant l'alerte sonnée par les militaires, se contente de mesurètes: 1% du PIB d'ici à... 2032, à peine quelques millions en plus au budget 2026. Le résultat? Pour des années encore, si nous ne nous réveillons pas, nous devrons accepter qu'en cas de mobilisation, un tiers seulement des formations de combat puisse être entièrement équipé en matériels lourds.

Comme politiques, avons-nous donc le droit de donner à des militaires de milice – et aux professionnels aussi – des missions sans les moyens nécessaires pour les remplir avec, de surcroît, la plupart des systèmes lourds en cours d'obsolescence et des vulnérabilités critiques? A l'évidence, non!

Nous devons prendre la mesure des risques que comporte ce monde qui, pour la Suisse aussi, est devenu plus dangereux. Face au blocage du monde politique fédéral, incapable de fixer de vraies priorités, nous n'avons pas le droit de mettre le frein à l'endettement au-dessus des impératifs de la sécurité du Pays. L'Association des sociétés militaires suisses, à juste titre, s'en inquiète.

Nous devons donc trouver une voie nouvelle.

Ce chemin, il existe. Il n'est même pas si nouveau. C'est Rudolf Minger qui, en 1936, avait réussi à en faire approuver l'idée: pas de nouvel impôt (l'IDN, nous avons donné...), pas d'augmentation de la TVA (socialement injuste en ces temps d'augmentation du coût de la vie), mais un emprunt de défense nationale; l'équipement complet et la modernisation de notre armée, ce sont les citoyens qui le financeront. En 1936, sur les 235 millions espérés, les Suisses n'avaient-ils pas souscrit... 335 millions?

Dans un contexte géopolitique instable et plein de risques, c'est le seul moyen, pour la Suisse, de préserver son autonomie stratégique. Au Conseil des Etats, Werner Salzmännli a ouvert cette voie avec un postulat 243042, hélas retiré (frein à l'endettement oblige...). J'ai repris le flambeau au Conseil national avec une motion 253408 proposant un emprunt de défense nationale d'un maximum de 40 milliards de francs levés par l'émission d'obligations d'Etat éventuellement garanties par les fonds de la BNS. J'ai été suivi, à nouveau aux Etats, par Andrea Gmür-Schönenberger avec une motion 253978, actuellement en cours d'examen par sa Commission de la politique de sécurité.

Le Conseil fédéral, arc-bouté sur le frein à l'endettement érigé en principe sacré, s'y oppose. Qu'à cela ne tienne, j'irai jusqu'au bout. Car il le faut.

La tâche, en effet, est lourde: l'emprunt proposé devra permettre de financer un programme d'armement extraordinaire visant au rééquipement complet de nos formations en systèmes modernes, à la reconstitution de stocks de munitions adaptés aux nécessités d'un engagement, à l'introduction massive de drones dont l'efficacité fait ses preuves tous les jours en Ukraine, au développement de nos capacités spatiales et à un renforcement significatif des technologies de l'information et de la cyberdéfense. L'effort exceptionnel que les Suisses avaient reconnu nécessaire en 1936, la situation d'aujourd'hui l'exige. L'exception récemment consentie par l'Allemagne au frein à l'endettement pour financer un programme sans précédent de réarmement de plusieurs centaines de milliards d'euros, la Constitution fédérale, n'en déplaie aux comptables qui nous dirigent, l'autorise (art. 126 al. 3). Il ne s'agit donc pas de supprimer un principe qui demeure utile pour préserver notre Pays, dans l'intérêt des générations futures, des aventures budgétaires, mais seulement d'y faire une exception ciblée.

Notre Pays a montré sa capacité à assumer d'autres engagements urgents (sauvetage d'UBS, Covid), même pour des montants supérieurs à celui que je propose. Il peut – plus encore, il doit le faire pour sa sécurité. Un emprunt évitera d'affecter les autres domaines prioritaires de l'Etat.

Assorti de conditions attractives, un emprunt de défense nationale permettra aux citoyens et aux entreprises suisses de donner un signe fort de leur volonté de défense et de leur esprit de défense.

Cet investissement renforcera l'économie suisse, stimulera l'industrie nationale, consolidera le savoir-faire technologique et soutiendra l'emploi, notamment grâce aux technologies à double usage profitant à la défense autant qu'aux infrastructures civiles.

Jean-Luc Addor,

Conseiller national, Membre de la commission de la politique de sécurité

Fin définitive du Service Citoyen

Le peuple rejette clairement toute expérimentation

L'initiative populaire «Pour une Suisse engagée (initiative Service-Citoyen)» exigeait que tous les citoyens accomplissent un service en faveur de la collectivité ou de l'environnement sur l'ensemble du territoire. En termes de praticabilité et de faisabilité, l'initiative s'est révélée être un caméléon sans contours, changeant constamment de couleur et d'autant plus dangereux. L'ASM prend donc acte avec satisfaction du rejet très clair et net du souverain, le 30 novembre 2025. La voie est désormais libre pour une adaptation rapide et durable ainsi que pour la mise en œuvre d'un nouveau modèle de service obligatoire, à savoir le service de sécurité obligatoire, sur la base du service militaire obligatoire qui a fait ses preuves.

Malgré tout l'idéalisme et toutes les manifestations de solidarité du comité d'initiative, les conséquences d'une acceptation de l'initiative auraient été extrêmement graves. Elle aurait signifié la fin du service militaire obligatoire et du modèle à succès du système de milice en Suisse.

En outre, les effectifs de l'armée et de la protection civile n'auraient plus été garantis. Et, malgré l'argument de l'égalité, l'obligation de service civil aurait imposé une charge supplémentaire considérable aux femmes,

ainsi qu'à l'économie et, compte tenu des coûts (bureaucratiques) énormes, aux contribuables.

Fin définitive de l'«idée romantique» du service obligatoire général

Selon l'ASM, le souverain a pris une décision réfléchie, sobre et durable. Le groupe d'étude sur les systèmes d'obligation de servir de 2016 avait déjà jugé le modèle analogue de «service obligatoire général» inadapté et irréalisable, tout comme le Conseil fédéral

dans son analyse des quatre modèles d'obligation de servir en 2022. L'une des principales faiblesses de l'initiative était qu'elle ignorait complètement le cadre politique actuel en matière de sécurité et d'armée, qui est si important aujourd'hui. L'obligation de service civique ne résolvait aucun problème, ni celui des effectifs de l'armée et de la protection civile, ni celui du conflit entre le service militaire et le service civil.

Introduction rapide du service de sécurité obligatoire et révision rapide de la LSC

Notre système de milice suisse et, avec lui, le service militaire obligatoire ont toujours été un principe fondamental éprouvé de la défense nationale suisse. Ils revêtent en outre une importance décisive pour la conception de l'État dans notre pays, ce qui fait l'envie de l'étranger. Ils sont indispensables pour alimenter l'armée, mais aussi la protection civile, et donc pour remplir la mission de défense. Des corrections sont toutefois nécessaires. Le service de sécurité obligatoire constitue une bonne solution, combinée à l'introduction d'une journée d'orientation obligatoire pour les femmes. Parallèlement, la révision nécessaire de la loi sur le service civil (LSC) doit avoir lieu en 2026.

Le Parlement et le Conseil fédéral sont donc mis au défi, car l'introduction et la mise en œuvre de ces mesures sont extrêmement urgentes!

Col EMG Stefan Holenstein



La solution sur place

AIM – Qualité supérieure. Rapidité.
Succès économique. Durabilité.

AIM Ad Interim Management AG est le premier prestataire de services de management de transition en Suisse et en Europe, mettant à disposition des cadres (h/f), des chefs de projet (h/f) et des experts (h/f) dans un délai de 3 jours.

N'hésitez pas à nous contacter sans engagement. Nous nous engageons immédiatement pour votre réussite!

AIM²⁵
Jahre
Interim Management

Rue Saint-Martin 7 CH-1003 Lausanne
Neugasse 68 CH-8005 Zürich
+41 44 444 28 28 www.aim.ch

Troupe suisse au Kosovo

Thomas Süssli en Bosnie-et-Herzégovine

Les 18 et 19 décembre 2025, le commandant de corps Thomas Süssli, chef de l'Armée, s'est rendu au Kosovo et en Bosnie-et-Herzégovine pour une visite à la troupe suisse contribuant aux opérations de promotion militaire de la paix. A cette occasion, il a rencontré également le commandant de la Kosovo Force (KFOR) ainsi que de la mission Althea de la Force de l'Union européenne (EUFOR). Lors de sa visite à la troupe au Kosovo, le chef de l'Armée s'est entretenu avec les militaires suisses qui y sont déployés a recueilli des impressions sur les diverses prestations fournies en faveur de la Kosovo Force (KFOR). Un entretien bilatéral avec le commandant de la KFOR, le major-général Özkan Ulutaş des forces armées turques a également eu lieu à cette occasion. Le mandat de l'Armée suisse au profit de la KFOR a été renouvelé en 2023 et court jusqu'à la fin de l'année 2026.

Guerre de l'Ombre

300 objets inédits

Cet ouvrage révèle l'importance stratégique de la Confédération helvétique entre 1939 et 1945, pour soutenir et appuyer les actions clandestines des Alliés et des mouvements de résistance en Europe grâce au courage de certains.

Quelles ont été les implications du profond attachement de la Suisse à la démocratie sur la mise en œuvre de sa politique de neutralité? Dans quelle mesure la politique de la Suisse a été déterminante pour soutenir et faciliter l'action clandestine sur laquelle s'appuyait la reconquête de l'Europe par les Alliés? Quel a été l'impact de l'action clandestine en Suisse sur la victoire de 1945? Trop longtemps ignorée du grand public, la guerre secrète dont la Suisse a été le théâtre témoigne de l'importance d'un pays petit grand par sa volonté.



À travers une présentation de 300 objets inédits est illustrée l'évolution des services secrets et leur rôle dans la libération de l'Europe, qui annonce et préfigure les coulisses de la guerre froide.

L'auteur, Jacques Baud, ancien colonel de l'état-major général de l'armée suisse, est spécialiste du renseignement, du terrorisme et de l'analyse stratégique. Formé auprès des services de renseignement américains et britanniques, il a servi la Confédération comme analyste stratégique, avant de travailler pour l'ONU et l'OTAN).

Guerre de l'Ombre
Editions Cabédita, 320 pages, CHF 36.-

**NOUS
DONNONS
UNE VOIX À
LA MILICE !**



Nous soutenons nos associations membres dans toutes leurs activités hors du service et créons pour elles un positionnement clair sur les questions de politique de sécurité et de politique militaire.

vmg-asm.ch



VMG Verband Militärischer Gesellschaften Schweiz
ASM Association des sociétés militaires suisses
ASM Associazione delle società militari svizzere



AP CONSULTING André Prahin SA

Votre conseiller pour toute activité immobilière

ETUDE DE PROJET, DE CONSTRUCTION
& DE FINANCEMENT

L'expérience est le trésor de tous

Place Saint-François 2 - 1003 Lausanne

Tél.: 021 331 29 29 - Fax: 021 331 29 20 - E-mail: info@apconsulting.ch

Nam - NOTRE ARMÉE DE MILICE

Des lecteurs en Suisse romande, au Tessin et des milliers d'exemplaires en Suisse alémanique
ET DANS TOUTES LES ÉCOLES MILITAIRES

Info, abonnements et changements d'adresse:

Nam, case postale, 1401 Yverdon-les-Bains

Tél.: 024 426 09 39 ou info@revue-nam.ch



Nam

sur

INTERNET

www.revue-nam.ch

Votre annonce...

...une bonne adresse: les pages de publicité de Nam

Renseignements, délais de remise des annonces en page 5

Bulletin d'abonnement dans ce numéro ou
à commander par courriel: info@revue-nam.ch

CAVES DU CHÂTEAU D'AUVERNIER DEPUIS 1603

UNE HISTOIRE DE PLUS DE 400 ANS...

CAVES DU CHÂTEAU D'AUVERNIER - 2012 AUVERNIER - SUISSE
WINE@CHATEAU-AUVERNIER.CH

members fondation
mémoire